



Facture :liquidation judiciaire

Par **gilou57**, le **09/07/2015** à **20:53**

Bjr

Je dois la somme de 3800€ à une entreprise qui vient d'être déclarée en liquidation judiciaire. Cette dernière me réclame la somme. Dois-je la lui payer ou la verser au liquidateur judiciaire? Je précise qu'il m'a été remis une facture dès la fin des travaux et cette somme devait être réglée par une société de crédit, mais j'ai utilisé mon droit de rétractation. A ce jour, je n'ai pas confirmation que ce droit est accepté et l'entreprise n'arrête pas de me téléphoner pour que je règle. Je suis d'accord pour payer, mais je n'ai aucun écrit de la société de crédit me précisant que ma rétractation a été bien prise en compte. Dois-je attendre ce document? dès sa réception à qui dois-je régler: entreprise ou liquidateur judiciaire?

Merci de votre réponse